



HAL
open science

Raviver les braises du vivant. En défense des foyers de libre évolution

Baptiste Morizot

► **To cite this version:**

Baptiste Morizot. Raviver les braises du vivant. En défense des foyers de libre évolution. 2019. hal-02183915

HAL Id: hal-02183915

<https://hal.science/hal-02183915v1>

Preprint submitted on 15 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAVIVER LES BRAISES DU VIVANT

En défense des foyers de libre évolution

Baptiste Morizot

MCF en philosophie (Aix Marseille Université – Centre Gilles-Gaston Granger)

Qu'on nous donne un levier, et un point d'appui...

Lundi 6 mai 2019, l'IPBES rendait son rapport sur l'état de la biodiversité. « *La nature et ses contributions à la vie des peuples se dégradent partout dans le monde* ». Par le biais des médias, nous avons été repus de catastrophisme vague et de déclarations creuses - plus désespérantes, c'est intrigant, que l'apocalypse elle-même. « Il est temps d'agir de manière ferme ». « Nous devons être à la hauteur ». Avec pour ton un volontarisme sans contenu, et pour sujet ce « nous » acéphale, n'engageant personne, ou bien « L'Homme » majuscule, fourré dans tous les mauvais coups celui-là décidément, mais qui n'est jamais là quand il faut payer les pots cassés et redresser la barre. Ces déclarations furent prononcées solennellement mais sans foi par des acteurs politiques qui contribuent, double indécence, à la crise en question¹. Le gouvernement a aussi annoncé des mesures cosmétiques pour masquer l'étendue de son impuissance et de son absence de désir de s'intéresser à la question la plus importante du siècle.

C'est donc à l'intelligence collective de la société que revient le combat, sous des formes à inventer, expérimenter, profiler, propulser. Mille initiatives se construisent à bas bruit. Des rebellions contre l'extinction. Des transformations d'usage des territoires. Une bataille culturelle aussi, sur le sens des mots, la formulation des problèmes, la nature de notre héritage moderne, la priorisation des enjeux. Nous sommes beaucoup à être conscients de la crise. Il y a de l'énergie et de l'intelligence à revendre. Nous n'avons plus d'envie, plus de temps à perdre en arguties, en postures puristes, en romantisme révolutionnaire : il y a des choses à penser et à faire (et dans ce sens-là souvent, parce qu'« il n'y a rien de plus pratique qu'une bonne théorie² ».) Mais le sentiment d'impuissance domine. Le problème, c'est la courroie de transmission entre nos mains et le monde. Il nous faut des idées dotées de mains, et de bonnes idées pour les mains disponibles.

L'enjeu revient à inventer des *leviers*. Le levier est un dispositif élégant, c'est le premier mécanisme jamais inventé, le plus ancien de tous. Il a très probablement été découvert il y a quelques millions d'années par nos ancêtres primates, dotés du pouce opposable, qui se sont lancés avec leur génie animal dans les techniques manuelles (mais à n'en pas douter, d'autres animaux l'ont aussi inventé). Il a pour fonction de rendre commensurables deux choses qui a priori ne le sont pas : une main d'un côté, et un rocher démesuré de l'autre. En glissant une branche solide sous le roc, coincée

¹ Pêle-mêle : affaiblissement du pouvoir du Conseil national de protection de la nature (CNP) ; décret en cours de facilitation du bétonnage des sites classés ; affaiblissement de l'Autorité environnementale au profit des préfets... Voir la synthèse de Reporterre : <https://reporterre.net/Sites-classes-le-gouvernement-veut-ouvrir-la-voie-au-beton>

² Cette formule est attribuée à Kurt Lewin.

contre un point d'appui, l'intelligence animale qui est notre héritage peut « soulever le monde », suivant la formule d'Archimède³. Or c'est bien de cela qu'il s'agit : soulever le monde ensemble pour le remettre sur son axe.

Nous avons besoin de *leviers d'Archimède pour des opérations écologiques d'envergure*, à la hauteur de la situation. Des leviers locaux, multiples, diffusables, mais effectifs. Le levier est le seul dispositif pour faire communiquer main et monde : rendre commensurables l'acteur (vous, moi, dérisoires), et la grande aventure du vivant sur Terre, qui dure depuis des milliards d'années. Cette aventure biotique qui nous a fait tout entiers. Car l'action des dynamiques écologiques et évolutionnaires nous a ciselés jusque dans le détail, avec nos pouces opposables, nos puissances d'amour débordant notre espèce, qu'on voit aussi chez d'autres animaux comme les dauphins, nos élégants et ambigus cerveaux de primates, nos capacités politiques de mobilisation. Toutes ces puissances sont au fond des héritages de notre évolution. Juste retour des choses : il est temps de mobiliser nos puissances vivantes pour protéger l'aventure du vivant qui nous en a fait don.

J'appelle levier d'action écologique un dispositif de commensurabilité entre moi et l'aventure du vivant tout autour. Le levier d'action écologique est un dispositif qui doit être efficace, accessible, sans concession, effectif à court terme et puissant *à long terme*, par exemple en se tissant aux puissances de résilience de la vie elle-même, des écosystèmes alentour. Les agroécologies sont des dispositifs de cet ordre. Il y a mille leviers à inventer.

Partout ils fleurissent.

Ici je veux en explorer un seul, un exemple, qui dispose il me semble de plusieurs propriétés d'un levier d'action écologique d'envergure. Une sorte d'exemple-type. Il cible un problème précis. Il est encore local. Mais il est puissant. Il répond précisément au drame de la disparition des espèces, de la fragilisation des écosystèmes, induits par la fragmentation des milieux, la surexploitation, la surchasse. Il y répond à sa mesure, pour l'instant microscopique, mais déjà effective à son échelle, et qui n'attend que nous pour prendre de l'ampleur. Surtout il est réel.

C'est le projet de protection radicale de *foyers de libre évolution* par l'outil juridique et économique de l'*acquisition foncière*. Des initiatives de ce genre sont portées à l'origine par l'association *Forêts sauvages*, qui a ouvert la voie, et aujourd'hui par l'ASPAS qui reprend le flambeau⁴. L'exemple concret sur lequel porte cette enquête est l'initiative « Vercors Vie Sauvage » : le projet d'acheter une forêt de 500 hectares dans les gorges de la Lyonne. Pour en faire quoi ? Pour la laisser tranquille. La restituer aux hêtres, sapins argentés, cerfs, écureuils, loups, aigles, mésanges, lichens ; aux prairies sauvages et aux hautes futaies. La laisser en libre évolution : c'est-à-dire laisser le milieu se développer selon ses lois intimes, sans y toucher. Laisser debout les arbres morts sur pied pour qu'ils deviennent des habitats pour d'autres. Laisser au sol le bois tombé pour qu'il fonde en humus. Laisser aller et venir les vivants. Laisser l'évolution et les dynamiques écologiques faire leur travail têtue et serein de

³ C'est le fameux « effet de levier » qui démultiplie l'effectivité de celui qui s'en empare. Et c'est une invention ambiguë, puisque ce sont des effets de levier de cet ordre qui sont utilisés par la finance mondialisée, sous la forme des *leveraged loans*, ou « prêts à effets de levier », destinés à multiplier les bénéfices, mais au détriment de l'économie mondiale, comme on l'a vu avec la crise des *subprimes* en 2008. Et comme ils le font à nouveau aujourd'hui, à bas bruit, avec les prêts aux entreprises dans l'univers du *private equity*, le marché des titres financiers des sociétés non cotées.

⁴ À l'origine, l'idée d'acquisition foncière s'est nouée à celle de libre évolution dans la pensée de l'inépuisable naturaliste Gilbert Cochet, et de l'équipe intellectuelle qui gravite autour de l'association Forêts sauvages. Je veux en profiter pour rendre un hommage au travail inlassable, original et puissant des contributeurs et fondateurs de la lettre de *Forêts sauvages* (P. Athanaze, G. Cochet, P. Cochet, J.-C. Génot, O. Gilg, C. Gravier, P. Lebreton, M. Michelot, J. Poirot, C. Schwoehrer, A. Schnitzler, J.-L. Sibille, L. Terraz, D. Vallauri). Ils ont creusé le sillon de la libre évolution, de la maîtrise foncière, et des enjeux philosophiques du rapport à la forêt, depuis 2007, dans cette revue précieuse dont tous les numéros sont disponibles sur internet : <http://www.forets-sauvages.fr/web/foretsauvages/100-naturalite-la-lettre-de-forets-sauvages.php>

résilience, de vivification, de circulation de l'énergie, de création de formes de vie. Couper court à tout « forçage anthropique »⁵. Ces réserves sont accessibles, chacun peut y entrer, à condition de respecter le lieu.

L'idée est d'une diabolique simplicité. Elle n'a pas l'air bien révolutionnaire en apparence, mais elle recèle des déplacements juridiques, des subversions politiques et des décisions philosophiques fortes qu'on va explorer dans cette enquête. Elle émerge ainsi à la confluence de trois idées (car l'originalité d'une idée, c'est souvent d'être la rencontre unique d'autres idées). Les trois sources sont : libre évolution (comme style de gestion du milieu), acquisition foncière par une association à but non lucratif (comme moyen de pérenniser la protection) et financement participatif (comme mobilisation citoyenne pour concourir ensemble à la propriété).

De la petite vie à la Grande vie

C'est la singularité de ce projet que je veux pister ici : son rapport au temps. Lorsqu'on est sur le territoire de la future réserve « Vercors Vie Sauvage », on prend la mesure du temps des autres vivants. Cette faine qui vient de tomber à mes pieds contient quatre graines, l'une d'elles pourrait être un hêtre vénérable s'il pousse demain, s'il n'est pas coupé, si on le laisse vivre ses vies. Il sera les forêts primaires de demain, les forêts anciennes, les milieux les plus riches, les plus immémoriaux. Si on lui laisse le temps, il deviendra un arbre-habitat hébergeant une faune prodigieuse : tout un monde cosmopolite logera dans cet Yggdrasil, avec ses étages différenciés, ses communications multiformes, son labyrinthe de vies inconnues, ses conventions entre espèces. Dans cette forêt, il y a déjà quelques hêtres qui ont probablement deux siècles. Sous leurs ramures, on sent ce que signifie édifier un monde, un monde pour les autres formes de vie. On sent ce que veut dire avoir le temps, faire le temps et le monde des autres. De l'éclosion d'une graine fragile au mastodonte sous nos yeux, la vie de ce hêtre est comme une très lente explosion, qui durerait des siècles. Une galaxie en expansion qui accueille et abrite tous les règnes, de l'écureuil aux lichens. Une très lente explosion qui explorerait, avec une recherche formelle étourdissante, des manières de dialoguer avec les éléments : l'air, l'eau, la terre. Expérimenter le monde à l'aveugle, en tâtonnant au toucher, du bout des ramures et des racines, dont l'intelligence est d'une infinie lenteur. Des siècles à explorer, par des palpations du ciel et des palpations de la roche, de l'humus, les possibles d'être un arbre. C'est ce genre d'arbres que l'ASPAS veut laisser repeupler et s'épanouir sur la réserve à venir de « Vercors Vie Sauvage ». C'est ce genre de forêts, ce genre de Grande vie que veulent faire renaître les foyers de libre évolution. Ni plus, pas moins.

Mais il faut pour cela au bas mot trois cents ans. Les écologues expliquent que la biodiversité surabonde dans un arbre à partir de cent ou cent cinquante ans. En Europe, un tiers de la biodiversité qu'il abrite dépend des stades âgés. C'est là qu'il devient vraiment un monde pour une myriade d'autres formes de vie. C'est un âge auquel n'arrivent *jamaïs* les arbres exploités, ce n'est pas rentable économiquement suivant les critères de la foresterie actuelle.

En tant qu'individus humains, notre longévité est dérisoire au regard de celle d'un arbre, d'un corail, d'une forêt ancienne, d'un écosystème. Or la Grande vie des écosystèmes, des poumons verts

⁵ Suivant la formule reprise à la climatologie de Marina Fischer-Kowalski et al., *Gesellschaftlicher Stoffwechsel und Kolonisierung von Natur*. Ed. G+B Verlag Fakultas, Amsterdam, 1997.

forestiers, des cycles du carbone, de l'évolution des espèces, est la condition de la petite vie des individus. L'enjeu d'un levier d'action écologique est de protéger la Grande vie. Mais pour protéger quelque chose, on est voués à voir le monde depuis le point de vue de ce qu'on veut protéger. Car on ne protège une forêt qu'en protégeant son monde, et on ne comprend son monde qu'en saisissant le temps et l'espace suivant la perspective propre de cette forme de vie⁶. Suivant *sa* manière de façonner son espace-temps. Protéger quelque chose vraiment, c'est le protéger de *son point de vue*. C'est protéger son point de vue.

Or la spécificité de cette Grande vie, c'est qu'elle vit et respire à la dimension des siècles et des millénaires. Il faut protéger à la mesure des siècles.

Alors que nos ampoules électriques sont conçues pour durer six mois, que nos politiques sont pensées pour durer quelques années, pourquoi ne pas imaginer une politique du vivant qui penserait à l'échelle des siècles ?

Voilà l'ambition folle de ces foyers de libre évolution acquis par maîtrise foncière : faire advenir les forêts anciennes de demain. L'idée est de protéger la nature férale, celle qui se régénère spontanément si on la laisse agir. Mais il s'agit de la protéger là où les gens vivent, pour les impliquer, car la protection des seuls lieux naturels prestigieux et lointains (parcs nationaux, montagnes sublimes en altitude) justifie dans l'imaginaire le délaissement de *tous* les autres milieux⁷. Les réserves créées par l'ASPAS sont au bout du jardin : dans la Drôme, le Massif Central, en Bretagne...⁸

Mais comment *agir maintenant, dans l'urgence*, à la mesure des siècles ?

Alors que s'accumulent les pressions des lobbies pour extraire la ressource, pour ouvrir de nouveaux espaces à l'exploitation, pour couper tout arbre dès qu'il a soixante ans dans la course devenue folle de faire tourner les marchés ?

Une politique du vivant à l'échelle des siècles

C'est là qu'intervient le coup de génie de ces projets : il s'agit de s'emparer et de subvertir le droit de propriété français. Le détourner, en tant qu'il est une des causes de la crise écologique : la propriété est ce qui assure aux exploitants le droit de pressurer les milieux pour leur intérêt privé, parfois au détriment du tissu du vivant. Il s'agit ici d'utiliser ce droit de propriété, mais pour lutter *contre* ses dérives. L'article 544 du Code Civil consacre en effet la propriété comme droit de « jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue⁹ » par le propriétaire. C'est en partie ce droit qui permet de fragiliser et parfois de dévaster des milieux au nom de la rentabilité. Par « absolu », il ne faut pas entendre « souverain » (droit de faire tout et n'importe quoi), parce que précisément ce droit est encadré par la formule « pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements ». Droit absolu signifie ici droit « repoussoir » : c'est-à-dire un droit opposable à tous qui permet d'exclure les non propriétaires de l'usage du bien.

⁶ C'est à Madline Rubin, directrice de l'ASPAS, que je dois cette idée, qu'elle en soit remerciée.

⁷ Comme le défend Emma Maris dans son livre, Emma Maris, *Rambunctious Garden. Saving Nature in a Post-Wild World*, Bloomsbury USA, 2013.

⁸ Elles pourraient même être votre jardin, si vous signez la charte qui vous enjoint de laisser ce dernier en libre évolution; mais à condition de trouver les moyens juridiques pour pérenniser son indisponibilité au moment des héritages. C'est l'enjeu du dispositif juridique récent (2016) d'obligation réelle environnementale, comme on le verra plus loin.

⁹ Voir les puissantes analyses de ce texte par Sarah Vanuxem, et ses propositions pour interpréter autrement notre héritage juridique et inventer d'autres formes de propriété, dans son livre *La propriété de la terre*, Marseille, Wildproject, 2018.

Mais si la propriété donne le droit d'une exploitation absolue du milieu, limitant le contrôle extérieur, elle donne aussi le droit de *protection* absolue, sans subir la pression extérieure des lobbys. L'idée est de tirer parti des possibilités offertes par le droit de propriété, pour le retourner contre lui-même, contre son monde. C'est une infiltration à visage découvert.

Toute tentative de créer une réserve naturelle nationale ou régionale s'expose en effet à la myriade des revendications des chasseurs, des agriculteurs, des sylviculteurs, du monde pastoral, des industriels, qui refusent de voir un terrain public se soustraire à leur exploitation multiforme (la pâture, la coupe, le fauchage, la chasse...). Ces négociations entre différents usages du territoire sont importantes et pertinentes dans la plupart de contextes. Émilie Hache a notamment écrit des pages éclairantes sur la nécessité de ces négociations, comme forme démocratique du rapport aux environnements¹⁰. A priori, et en général, on pourrait estimer que ces négociations sont la meilleure option, notamment pour empêcher les risques que des associations environnementales ailleurs dans le monde ne spolient les populations autochtones au nom de la protection de la nature. Mais les positions générales n'ont pas de sens ici : il faut regarder de près les contextes et les situations, pour faire justice à chaque conjoncture. Car dans le contexte français qui nous occupe, lorsqu'il s'agit de protéger des parcelles de forêt ou de rivières, brandir la négociation comme principe moral est de fait une arme de plus des exploitants pour empêcher jusqu'aux mesures les plus simples et les plus raisonnables de protection des milieux : quand le rapport de force est trop inégal, défendre la négociation, c'est défendre les dominants (c'est ce que je montrerai plus loin en clarifiant la logique des *échelles spatiales inégales*). C'est défendre ceux qui ont le plus grand pouvoir économique et politique de lobbying¹¹. Et ce, plus personne ne l'ignore aujourd'hui, volontiers au détriment du bien commun – commun aux humains et aux autres vivants¹².

C'est ainsi que les protecteurs de la nature ont assisté impuissants à des mesures aussi contradictoires que le retour de la chasse ou du pâturage jusque dans les zones « cœur » de certains parcs nationaux, ou les zones les plus préservées de certains parcs régionaux, pourtant déjà microscopiques. C'est ainsi qu'ils ont assisté au glissement de la politique des conservatoires d'espaces naturels, qui se sont mis progressivement à *gérer activement* les espaces précédemment en libre évolution, à les aménager, dans des logiques de patrimonialisation, esthétiques, ou de sécurité.

En réponse, « l'ASPAS, ne se satisfaisant pas de la politique des aires protégées, et de ses dérives devenues coutumières, a créé un nouveau statut, qui correspond au statut 1b « zone de nature sauvage » de l'UICN internationale et en a déposé le nom¹³. » C'est le statut de « Réserves de vie sauvage® », qui qualifie des lieux en libre évolution. Dont il s'agit de devenir tout simplement propriétaires. L'enjeu est d'esquiver une double embûche : les compromis induits par des rapports

¹⁰ Émilie Hache, *Ce à quoi nous tenons*, Paris, La Découverte, 2014.

¹¹ Voir à cet égard l'article de synthèse de Laurent Godet et Vincent Devictor, sur les rapports entre politique et conservation, analysant plus de 13 000 articles, soit l'ensemble des publications de la discipline parues dans les 9 plus grandes revues de biologie de conservation entre 2000 et 2015. Laurent Godet en conclut par exemple : « La conciliation privilégie toujours l'économie aux intérêts environnementaux. La protection des espèces et des espaces souffre de ces compromis : les zones protégées ne le sont pas vraiment lorsque le tourisme et les activités agro-pastorales y sont présentes. Les sols vraiment protégés dans des réserves biologiques intégrales ne concernent que 0,02 % du territoire métropolitain français. » Cf. <https://usbeketrica.com/article/la-survie-du-monde-vivant-doit-passer-avant-le-developpement-economique>. L'article en question : "What Conservation Does", in *Trends in Ecology & Evolution*, Volume 33, Issue 10, October 2018, Pages 720-730.

¹² On l'a vu spectaculairement avec le cas des boues rouges dans le Parc National des calanques, où personne ne semble capable d'empêcher des industriels de polluer une zone précieuse et protégée.

¹³ Voir le texte de Pierre Athanaze, dans la lettre de *Forêts sauvages*, n°13, p. 2.

de force inégaux avec les exploitants d'un côté, et la dérive gestionnaire des espaces protégés de l'autre.

L'acquisition foncière permet précisément de couper court aux compromis infinis avec les exploitants. La propriété privée, en effet, permet à l'acquéreur de se soustraire à la plupart de ces tensions et négociations : sa jouissance est « absolue », au sens juridique d'opposable à tous les non propriétaires.

La première idée-force du projet de foyers de libre évolution, c'est donc de détourner cette invention juridique qu'est la propriété privée au profit d'autres formes de vie que la nôtre, au profit d'autres vivants que le seul propriétaire humain. Le droit de propriété, parce que notre Droit a été ciselé par et pour les possédants, est paradoxalement une arme majeure pour protéger des milieux : il suffit de lui couper la tête. Comme on a fait au roi : la propriété donne la jouissance absolue au propriétaire, mais ici le propriétaire n'achète pas pour jouir - il achète pour laisser la jouissance à *d'autres formes de vie*.

Personne ne pourra y couper d'arbres pour les vendre à bas prix, organiser les futaies, déterrer des blaireaux à la pince, nourrir les cerfs au maïs pour les tirer à vue : le territoire sera laissé à lui-même. « Sommes-nous prêts, à côté des forêts exploitées de manière multifonctionnelle, à en laisser quelques-unes tranquilles ?¹⁴ » demande Alan Persuy, écologue et forestier.

Laisser la forêt en libre évolution. C'est Jean-Claude Génot qui le premier a théorisé en France la « libre évolution », comme style de gestion des espaces naturels¹⁵. Il formule une critique de la dérive gestionnaire qui s'est imposée à partir des années 1970, qui consiste à défendre la nécessité d'aménager, par des interventions actives, les milieux sauvages dédiés à la protection : une conservation paysagiste, jardinée, incapable d'accepter l'ascèse de *ne rien faire*.

À l'opposé, un territoire en libre évolution, c'est un espace-temps où l'on laisse la diversité s'installer spontanément : celle des individus (âge, conformation), des espèces (de nombreuses forêts exploitées ont une espèce cible), des formes (liane, sous-bois, strates), des dynamiques de création du paysage et de successions (une zone humide a tendance à être colonisée par les saules avec le temps, puis à devenir forêt ; un chablis entraîne une explosion d'espèce héliophiles). Et il ne s'agit pas non plus, comme dans la tradition de conservation américaine, de préserver des écosystèmes tels qu'ils auraient été avant l'arrivée des humains (en oubliant d'ailleurs le rôle des Amérindiens sur les paysages états-uniens), dans un état de prétendue virginité patrimonialisé : la libre évolution accepte l'histoire des forêts. En Europe, elles sont souvent tissées d'usages humains anciens, complexes, d'exploitation forestière, d'arrivée d'espèces nouvelles : il ne s'agit pas de revenir en arrière vers une prétendue pureté, mais de laisser les forces spontanées de la forêt reprendre la main. C'est ce qu'on appelle la féralité : laisser s'exprimer les puissances d'un écosystème capable de se régénérer de lui-même après avoir été transformé par les humains

Laisser, c'est-à-dire rendre, la vie sauvage à elle-même. Voilà la seconde idée force dans toute sa troublante beauté. Une forêt en libre évolution fait ce que fait la vie : elle lutte spontanément contre le réchauffement climatique, par limitation de l'effet de serre. Elle stocke le carbone, d'autant mieux que ses arbres sont anciens et vénérables. Elle travaille à l'épuration de l'eau et de l'air, à la formation de sols, à la diminution de l'érosion, à l'épanouissement d'une riche biodiversité, résiliente, capable

¹⁴ Voir la lettre *Forêts sauvages*, n°18 p. 8.

¹⁵ Voir notamment J.-C. Génot, *La nature malade de la gestion*, Le sang de la terre, (2008).

d'encaisser les coups des changements climatiques qui arrivent. Elle ne le fait pas *pour* nous, mais elle le fait, et ces dons sont inestimables.

Comment raisonner en profits et pertes, si ici, tout est offert et imprenable ?

En libre évolution

« Laisser la forêt à elle-même » : cette idée déclenche des échos traumatiques chez beaucoup de gens. Il faut les désamorcer dès l'abord. Car aujourd'hui on y entend pêle-mêle (les « décideurs » au premier rang) : la désertification rurale, la perte de contrôle sur le territoire, la désinscription de l'humain, l'invasion de la sauvagerie - et tout le monde veut lutter contre, sans trop savoir de quoi l'on parle. Parce que l'idée d'un monde laissé à lui-même terrifie.

Mais ici le point du problème est ailleurs : c'est une question d'échelle spatiale, qu'il ne faut jamais oublier. Car ce n'est pas le « monde » en général qu'il s'agit de laisser à lui-même, de rendre à lui-même : mais des parcelles de vie sauvage dans un territoire français qui est à 99% exploité, transformé, chassé, anthropisé. Ce sont des *confettis* que ces réserves essaient aujourd'hui de soustraire aux activités humaines destructrices. Les zones réellement protégées en France oscillent entre 0,02% du et 1% du territoire. Les humains peuvent déjà gérer, aménager, parfois raser, assécher, construire, presque partout : est-ce vraiment si déraisonnable d'imaginer restituer quelques parcelles aux autres formes de vie qui peuplent avec nous la Terre ?

Un modèle d'écologie scientifique rend cela visible sans trop d'effort : c'est ce qu'on appelle parfois l'explosion MacCready, du nom de son premier inspirateur. En substance, ce modèle consiste à comparer la biomasse des vertébrés (disons en général les animaux, humains compris) à la surface de la Terre, à deux dates : il y a dix mille ans, et aujourd'hui. Il y a dix mille ans, 97% de la masse animale était constituée par la faune sauvage, et les humains pesaient 3% environ dans la balance. Aujourd'hui, les animaux domestiques pèsent pour 85% de la biomasse de *tous* les vertébrés terrestres. Les humains sont passés à 13%. La faune sauvage, qui constituait hier 97% du total, constitue désormais 2%¹⁶. Un grand renversement, une confiscation colossale de la biomasse par le bétail domestique, au détriment des autres compartiments des écosystèmes, et de la faune sauvage en particulier. Les humains ont ce faisant amputé les écosystèmes de 50% de leur biomasse d'autotrophes (disons : les végétaux)¹⁷. Ces nombres se passent de longs commentaires.

Et pourtant, les avocats de l'exploitation continuent à stigmatiser toute protection solide des milieux, et à exiger des compromis, des droits d'exploitation jusque dans les *confettis* protégés. Gilbert Cochet raconte le phénomène ainsi, alors que nous explorons la partie Ouest de la future réserve « Vercors Vie Sauvage » : « C'est comme si en partageant les richesses entre les exploitants et la nature, on donnait 99% aux premiers et 1% à l'autre. Mais là les premiers arriveraient en disant : dans vos 1%, il vous faut faire des compromis avec nous, pour permettre les activités

¹⁶ Voir Vaclav Smil, "Harvesting the biosphere. The Human Impact", *Population and Development Review*, 2011, 37(4), p. 613–636, and Anthony D. Barnosky, "Megafauna biomass tradeoff as a driver of Quaternary and future extinctions", *PNAS*, 2008, 12 (05), suppl. 1 p. 11543–11548. Il existe des biais importants dans ces modèles, qui sont connus des auteurs. Dans les grandes lignes je pense que ce sont des estimations justes. Il est même probable que la biomasse de faune sauvage il y a dix mille ans ait été largement sous-estimée, mais c'est difficile à montrer. On peut calculer aussi des mesures dans l'absolu et pas en proportion. Par ailleurs, le proxy biomasse est terriblement partiel et partial, il faudrait multiplier les modes de quantification, mais les données sont encore plus parcellaires avec les autres proxy : nombre d'individus, les aires de répartition, la biodiversité spécifique et intra spécifique... Il faudrait néanmoins tout ça pour se faire une idée précise de la tragédie.

¹⁷ Erb et al. 2018. *Unexpectedly large impact of forest management and grazing on global vegetation biomass*. *Nature* 553:73-76 Ce ce qui est tout à fait compatible avec la fabrication de biomasse d'herbivores domestiques et d'humains au détriments des sauvages.

économiques, sinon c'est injuste : on ne peut pas tout donner à la nature. Mais ils disposent déjà de la quasi-totalité du territoire ! ».

Quoi qu'en disent les thuriféraires de la croissance, il n'y a pas dans ces projets de plan secret pour recouvrir le monde entier de réserves où l'exploitation serait interdite. Il n'y a pas de conspiration écolo-tyrannique toute puissante et cachée, vouée à interdire le monde aux humains : c'est en dominés et c'est en perdants magnifiques qu'une minorité défend les foyers de libre évolution. Les critiques de la sanctuarisation de ces parcelles sont en fait idéologiques : elles renversent dominants et dominés. Le vrai rapport de force est inverse : protéger ces espaces et leur faune est une entreprise de David contre Goliath.

Il s'agit seulement, en résistance, de soustraire quelques pourcents à l'exploitation, au bénéfice du tissu du vivant qui constitue nos environnements donateurs. Est-ce si radical, ou bien simplement du bon sens et un peu de décence ? Il semble ces jours-ci que l'humanisme lui-même ait changé de camp.

La seconde crainte liée à la libre évolution est celle d'un « retour de la sauvagerie », celle d'une perte de contrôle sur le territoire, d'un renoncement à jouer notre rôle d'« aménageurs de la Terre », au risque d'être submergé par le sauvage. Ce fantasme est aisément désamorcé si l'on regarde un phénomène déjà omniprésent : tous ces propriétaires qui font de la libre évolution « sans le savoir ». En fait, comme me le rappelle Béatrice Kremer-Cochet sur le terrain : plusieurs millions d'hectares de forêt français, propriétés de gens que l'ignorent, qui s'en fichent, qui les ont reçus vaguement en héritage, sont déjà tranquillement en libre évolution. Néanmoins il suffirait que quelqu'un décide de le faire fructifier en monnaie ou de l'aménager pour que cette libre évolution soit enrayée, et ne produise pas ses effets puissants à long terme. Car cette déprise de l'activité économique et aménageante sur les forêts laissées à l'avenant n'est que le fantôme présent de l'exploitation passée : il faut penser une libre évolution *positive*, qui ne soit pas juste un délaissement, mais un acte affirmatif de protection, à long terme, sanctuarisé des va et vient d'une exploitation multiforme et versatile. Et le mot « protection » est ici limitatif, on le verra plus loin : il s'agit plutôt d'une vivification, d'une conservation dynamique centré sur des potentiels écologiques et évolutifs auxquels donner les conditions d'un épanouissement.

La forêt en libre évolution, ce n'est pas le retour de la sauvagerie pour submerger la civilisation, c'est juste de la forêt, telle qu'elle se déploie quand on l'oublie, quand on cesse de croire qu'on doit l'ordonner, la mettre en valeur, l'aménager, pour qu'elle s'épanouisse. La libre évolution n'est pas non plus un lâcher-prise candide : c'est une pratique diplomatique parmi d'autres possibles envers la forêt. Elle consiste à se décentrer vers le point de vue de la forêt, puis à prendre au sérieux ses lignes de comportement, et à chercher enfin la meilleure manière de donner à la forêt dans toute sa richesse les conditions pour qu'elle s'exprime. C'est une position forte, mais difficile à tenir dans une culture tardive de la conservation obnubilée par la foi aveugle dans la nécessité d'aménager, parfois au détriment du bon sens (lorsque par exemple les gestionnaires de milieux naturels se sentent obligés de couper tous les arbres morts, pour des raisons de « sécurité » envers les promeneurs, privant toute la faune de myriades d'habitats que procurent les cavités des troncs morts sur pied : une sorte de protection *contre* nature).

C'est une pratique positive, réfléchie, déterminée, que de ne rien faire pour laisser la forêt se régénérer.

Cette initiative est un dispositif de navigation subtil qui louvoie entre des approches problématiques, des héritages lourds, des catégories abstraites et stigmatisées en bloc. Le projet de ces foyers de libre évolution se révèle par trois décalages ajustés au contexte : il esquivé la patrimonialisation d'une nature pristine propre à la tradition américaine en pariant sur les puissances de la féralité et de la naturalité ; il désamorçé l'exploitation insoutenable par l'acquisition foncière ; il écarte la pulsion d'aménagement par l'affirmation de la libre évolution.

Déconstruire un slogan : la « nature mise sous cloche »

Le préjugé massif et presque automatique qu'on déclenche lorsqu'on parle de protection intégrale, c'est celui de la « nature mise sous cloche ». Ce mot d'ordre est particulièrement insidieux, il mérite d'être patiemment déconstruit.

Mise sous cloche : ce slogan est écologiquement vide de sens, personne ne l'a jamais défendu comme tel. C'est d'ailleurs devenu à l'inverse un mot d'ordre massivement brandi par les lobbys de l'agrobusiness et pro-chasse, pour dévaloriser auprès des citoyens et des politiques toutes les tentatives de protection de la nature concernées par l'état grave des milieux. À l'origine positif, et qualifiant la patrimonialisation d'écrins de nature comme la forêt de Fontainebleau, protégés des grands chambardements de l'industrialisation massive et expresse de la campagne française, cette formule est aujourd'hui instrumentalisée par les adversaires de toute forme de protection forte des milieux, qui luttent contre la limitation de la toute-puissance de l'exploitation sur nos espaces de vie¹⁸.

Sa fonction est d'activer trois fantasmes : d'abord celui d'une patrimonialisation figée, qui pétrifierait et isolerait la nature comme dans une cloche à fromage, avec un imaginaire de rigidité, de fixité. Cela n'a pas de sens appliqué aux foyers de libre évolution, puisque la fonction de ces réserves est de restituer ces espaces à leur libre évolution, pour que se reconstituent leurs potentiels évolutifs et leurs dynamiques écologiques : c'est au contraire pour permettre aux écosystèmes de se *transformer* suivant leurs logiques intimes qu'on les laisse un peu tranquilles. Et c'est là qu'ils se déploient dans toute leur plénitude. « Laisser une forêt en libre évolution, c'est comme délier les jambes à un athlète. Il se met à courir », dit Gilbert Cochet assis à mes côtés sur une falaise surplombant la hêtraie du projet « Vercors Vie Sauvage ».

Le second fantasme activé par ce mot d'ordre de la « mise sous cloche » est encore plus problématique : c'est celui du dérobement d'un bien commun. L'idée que ces espaces protégés sont *volés* aux populations rurales, que ces derniers sont spoliés de ce qui leur « appartient » : « leurs » montagnes. D'abord, il s'agit quantitativement de confettis. Ensuite, ces territoires ne sont pas des terres agricoles ou pastorales : ce sont essentiellement des forêts de pente, des zones de friche. Enfin, restituer ces petits territoires aux autres formes de vie ne consiste pas à exclure les humains de ces espaces : chacun pourra s'y rendre pour s'immerger dans une vie riche, pour se reconnaître dans d'autres formes de vie, pour célébrer la vie sous toutes ses formes. Une réserve est accessible, chacun peut y entrer. Sur un petit panneau à l'entrée de la réserve du Grand Barry, acquise par l'ASPAS en 2012 et en libre évolution depuis, il est écrit : « Vous êtes les bienvenus dans cet espace en libre évolution, prière de respecter son intégrité. »

¹⁸ Ce slogan très puissant est massivement brandi par les lobbys de l'agrobusiness et pro-chasse, pour dévaloriser auprès des citoyens et des politiques toutes les tentatives de protection de la nature concernées par l'état grave des milieux, dont les rapports scientifiques nous disent aujourd'hui qu'ils sont en voie de rupture.

Tout le monde peut donc entrer ici, en laissant ses outils et ses armes à la porte (n'est-ce pas ainsi qu'on entre dans un lieu diplomatique ?) : la cloche est ouverte. Et surtout, tout le monde peut en *sortir* : la réserve de vie sauvage constitue un espace de régénération où la vie reprend ses droits, pour ensuite irriguer de vitalité tout le territoire alentour. C'est un foyer, mais qui ruisselle de vie vers le dehors, qui déborde de vie.

Il ne s'agit donc pas de mettre « la nature sous cloche » parce que précisément la fonction est inverse : il s'agit de créer un poumon vert dans un territoire pour que puisse se diffuser une vie vigoureuse partout autour de lui. On sait en écologie de la conservation que le vivant reconstruit ses potentiels adaptatifs, se remet sur une trajectoire écologique ascendante, recommence à s'épanouir, dès qu'on lui laisse de l'espace et du temps pour raviver son feu multiforme. Cette vitalité est justement vouée à se répandre : car toutes les réserves de l'ASPAS commencent avec une seule mesure pratique. Enlever les clôtures.

Les humains ont le droit de rentrer, et tous les non humains ont le droit de sortir : pollens des arbres, graines dans le jabot des oiseaux, abeilles sauvages qui assurent la quasi-totalité de la pollinisation du maraîchage, oiseaux des campagnes qui ailleurs dépérissent, mais ici peuvent faire leur nid dans les arbres morts sur pied, loutres dispersantes, chevreuils et chamois apaisés et renforcés par le sanctuaire. D'ici, tout le monde peut rayonner dans le monde abimé par l'exploitation aveugle : ce n'est pas une confiscation d'un espace, c'est une vivification de toute la vie sauvage du territoire par le maintien de petits cœurs de vie où elle peut gagner en force, pour ensuite se répandre partout, sous la forme de fleurs, d'insectes, d'oiseaux des champs, de castors, d'aigles. Sortir pour aller repeupler alentour le monde exploité, lui restituer une biodiversité plus complète, plus résiliente, plus riche.

C'est donc un bénéfice commun, partagé, offert et imprenable, qui est produit par la réserve. Un *bien commun*, surtout en cette période de crise grave de la biodiversité. C'est commun d'abord parce que c'est ouvert à tous ; ensuite parce que c'est une initiative qui travaille au bien à travers les barrières d'espèces (lichens, chevreuils, pollinisateurs, habitants humains, sont tissés dans ce commun, indiscernablement).

Les forêts sauvages protégées par les réserves sont quelque chose comme des poumons verts où sont bannies toutes ces forces qui détruisent le tissu du vivant, pour qu'il puisse se reconstituer et nous revenir vivifié. Imaginez les retrouvailles que ça va être, quand les vivants toqueront à la porte, dans 300 ans, rajeunis, resplendissants. Devant nos arrière-petits-enfants ébahis. Quelle réunion de famille ! C'est une manière enfin solide de faire de la place aux générations futures, parce qu'à un certain degré d'épaisseur temporelle, entre vivants, il n'y a que de la famille.

Chez soi mais d'abord chez tant d'autres

Dans les Réserves de vie sauvage®, donc, vous pouvez rentrer, en mammifère humain, tant que vous laissez tronçonneuse, portefeuille et fusil dehors (vous pourrez les récupérer en sortant pour les appliquer au reste du monde¹⁹). Vous êtes les bienvenus quand vous voulez, en sachant que pour une fois vous êtes d'abord chez d'autres, dans leurs foyers, sur leurs chemins familiers. En un

¹⁹ Quelle part de l'humain a sa place dans une réserve de vie sauvage? Quelle part y est chez lui? Question d'anthropologie philosophique majeure. Probablement pas son activité d'exploitation, mais l'humain comme mammifère enchanté y a sa toute sa place. Dans toutes ses dimensions, et même dans la durée. Le problème n'est pas de principe : c'est le nombre qui fait passer un seuil. C'est quand la fréquentation d'un site est trop grande et peu éduquée au milieu que la seule présence des humains peut produire des effets de nuisance ou de dérangement majeurs de faune et flore.

sens, vous êtes aussi chez vous, mais pas comme un propriétaire, cette fois comme un cohabitant de la Terre.

On saisit en quoi la « mise sous cloche » est un slogan qui vise d'abord à activer chez ceux qui l'entendent la panique d'être privé d'un espace, la panique de ne pas pouvoir, pour une fois, être le souverain de l'existant.

C'est la troisième et dernière dimension du fantasme de la mise sous cloche qui émerge ici : les protecteurs de la nature y sont accusés de « vouloir tout interdire », souvent par les exploitants, s'érigeant ici en défenseurs de nos libertés, activant chez l'auditeur l'indignation d'une société jalouse de ses droits subjectifs. On peut répondre factuellement à cette accusation : ici, dans ce petit foyer en libre évolution, vous avez le droit de *tout* faire - sauf exploiter, tuer, abîmer, mettre en danger l'intégrité du lieu. Si en lisant cela, vous continuez à penser que vous n'avez plus le droit de rien faire, cela révèle probablement plus quelque chose sur vous que sur le projet des réserves.

Ni fermeture, ni délaissement, ni pétrification. Les foyers de libre évolution ne sont pas des espaces morts, sortis du pot commun du territoire, qui ne *travaillent pas* et dépérissent : ce sont des cœurs vivants qui chatoient et chaque printemps ruissellent. Ce sont des espaces qui ne sont pas *mis* au travail, mais « ça » travaille, c'est très actif : variation, création, mûrissement des formes, des tissages ; production colossale de biomasse par stockage du carbone, épuration de l'eau, stabilisation du climat²⁰... « Ça » élabore chaque jour des choses qu'on n'est pas capable de faire, et ce par les mêmes processus qui nous ont fait. Et un jour, en voyant surgir de ces lieux la vie de demain, on pourrait être étonnés par ce que le vivant aura tramé dans notre dos. Là vous ne voyez rien, mais c'est plein de promesses.

Dans le contexte de changements climatiques brutaux à venir, les lieux de libre évolution sont une leçon de chose : ils nous apprennent de quoi est capable un milieu dans toute sa fonctionnalité. Nul ne sait en vérité ce que peut une forêt²¹. Et par ailleurs, l'effet d'un réchauffement de deux degrés sur nos écosystèmes est lui aussi un mystère entier. Mais il est raisonnable de penser que plus un milieu est simplifié, appauvri, monospécifique, plus il sera fragile. Et que plus un milieu est diversifié, structuré, riche de fonctionnalités fluides et puissantes, et que ses dynamiques écologiques spontanées demeurent non entravées, plus il sera résilient et robuste.

En 1990, pour la série de conférences des Linacre Lectures de l'Université d'Oxford « Monitoring the environment », Lovelock dit dans une intervention intitulée "La Terre n'est pas fragile" : « Nous ne sommes pas les gestionnaires ou les maîtres de la terre, nous sommes simplement des délégués syndicaux, des travailleurs choisis en raison de notre intelligence, comme représentants pour les autres, le reste des formes de vie de notre planète. Notre syndicat représente les bactéries, les champignons, et les moisissures aussi bien que les nouveaux riches que sont les poissons, les oiseaux et les animaux et l'établissement terrestre des arbres nobles et des plantes inférieures. En

²⁰ Gilbert Cochet formule le lien entre engagement pour les forêts sauvages et lutte contre le changement climatique par une équation cocasse : « Un hectare de forêt stocke entre 8 et 20 t de CO₂ par hectare et par an (suivant l'essence et l'âge). Chaque Français rejette en moyenne 7,5 t de CO₂ par an. S'il achète un hectare de forêt en libre évolution, il est "compensé carbone". Mais attention, ce n'est pas comme acheter des indulgences pour gagner son paradis (en avion). Il faut avoir un comportement frugal et vertueux, tendre vers le minimum de rejet de CO₂. Et compenser le reste. » Dans cette perspective, il ne s'agit plus de compensation carbone, mais de quelque chose comme une restitution forestière.

²¹ Virginie Maris écrit : « D'où l'importance de préserver des espaces dédiés à la nature sauvage ne serait-ce qu'en tant que témoins de ce que la nature peut faire et être sans nous. Car pour « faire avec » la nature, encore faut-il connaître son partenaire, (...) lui donner une chance d'exister selon les modalités qui lui sont propres, sans entraves. » *La part sauvage du monde*, Paris, Seuil, 2019, p. 235.

effet toutes les choses vivantes sont membres de notre syndicat et elles sont en colère contre les libertés diaboliques prises par les gens avec leur planète et leurs vies. Les gens devraient vivre en accord avec les autres membres, pas les exploiter eux et leurs habitats. Quand je vois la misère que nous leur infligeons et nous nous infligeons, je me dois de prendre la parole comme délégué syndical. Je me dois d'avertir mes compagnons humains qu'ils doivent apprendre à vivre en partenariat avec la terre, sinon le reste de la création, comme partie de Gaïa déplacera inconsciemment la Terre elle-même dans un nouvel état, un état où les humains ne seront désormais plus les bienvenus²² ».

Si dans le projet « Vercors vie sauvage », nous sommes quelque chose comme les délégués syndicaux de la forêt, alors la plateforme de financement participatif est la caisse de grève. Ce qui est défendu, c'est un corps collectif, et ce corps collectif est multi-espèces, c'est la forêt elle-même, avec ses membres dotés de plumes, de fourrures, ou de feuilles.

Détourner la toute-puissance de la propriété

Les sciences sociales contemporaines ont mis en lumière de manière crue la violence écologique et sociale potentielle de la propriété privée. Dans le projet de maîtrise foncière de foyers de libre évolution, il s'agit de retourner la violence de la propriété contre l'exploitation à tout crin, contre l'extractivisme.

Mais comment s'assurer que ce détournement de la propriété ne devienne pas appropriation au sens autocratique ? Ni privatisation ? Que les protecteurs de la nature ne soient pas pervertis par leur outil ? Tout l'enjeu est de savoir comment kidnapper ce dispositif juridique tout en neutralisant ses risques d'arbitraire. Comment détourner le droit de propriété, mais neutraliser la toxicité de la jouissance absolue ?

À cela il y a deux réponses. La première, c'est la « Charte des réserves de vie sauvage »²³ : une association se rend propriétaire, mais en se liant a priori, concernant le destin de ces espaces, par une charte publique, qui décrit précisément les usages auxquels le territoire est destiné. Une charte qui peut d'ailleurs être reprise par d'autres propriétaires privés qui voudraient restituer leurs territoires à la libre évolution.

La seconde réponse, c'est la nature du propriétaire lui-même : *Forêts sauvages* comme l'ASPAS sont des associations de type loi 1901²⁴, à but non lucratif. Comme l'écrit Philippe Falbet dans sa réponse en forme de lettre ouverte à la Confédération paysanne, qui accuse l'ASPAS de vouloir « privatiser » la nature pour la « mettre sous cloche » : « Il n'est pas question de « privatisation » des terres, ces organismes sont collectifs, associatifs, agréés, issus de la société civile. Ils vont dans le sens de l'intérêt général²⁵. » L'ASPAS est d'ailleurs reconnue d'Utilité Publique. Ce ne sont pas des acteurs privés. Ils ne défendent pas des intérêts privés. Ils défendent l'intérêt du monde vivant en période de crise écologique majeure, conséquemment, ils défendent l'intérêt public. Les exploitants nomment spontanément les associations de protection de la nature des « lobbies » : c'est une ruse stratégique pour les mettre au même niveau qu'eux dans l'arène, sachant que leur pouvoir économique et politique est très supérieur à celui des associations. Mais cette assimilation des protecteurs de la nature à un lobby est en fait une manipulation conceptuelle : l'essence d'un lobby

²² [Lovelock, 1992b : 121–122]

²³ Voir sur le site de l'ASPAS : <https://www.aspas-nature.org/reserves-vie-sauvage/charte-des-rvs/>

²⁴ L'ASPAS a un statut légèrement différent, de droit local, du fait de son siège social en Alsace, mais les principes sont les mêmes.

²⁵ Lettre ouverte de Philippe Falbet à l'attention de la Confédération paysanne de l'Ariège, Aspet, le 17 Mai 2019

est de travailler pour des *intérêts privés*. Les associations en question travaillent dans ce cas pour l'intérêt général, pour un bien commun multi-espèces. Elles n'ont aucun intérêt privé à défendre : le vivant n'est pas une entreprise multinationale qui les paie pour trafiquer dans l'ombre à Bruxelles et ailleurs. En aucun cas il ne faut les concevoir comme des « lobbyistes de la nature », sous peine de se laisser manipuler par ceux que cette ruse terminologique arrange.

Par ailleurs, ces ONG sont gouvernées par l'ensemble de leurs adhérents, réunis autour d'un projet commun. L'association de type loi 1901 a en effet cette spécificité politique : son organe le plus puissant n'est pas le conseil d'administration, ou la direction, mais l'assemblée générale, collégiale, de tous ses membres. Pour l'ASPAS, ce sont 10 000 membres actuellement, mais demain autant que voudront s'y adjoindre, et chaque don pour « Vercors Vie Sauvage » dépassant le droit annuel d'adhésion (vingt-cinq euros) confère au donateur un droit de vote en AG. Ces assemblées disposent d'un pouvoir instituant et destituant à l'égard du conseil d'administration. Pas de risque de gestion autocratique par les dirigeants : c'est une conduite collégiale, par des adhérents qui n'ont pas de jouissance privée et exclusive à l'égard de ces propriétés. Cet élément constitue le second garde-fou pour neutraliser les risques de la propriété.

Par ce biais, le droit de propriété est détourné mais neutralisé, au service, inversion puissante, d'autres formes de vie que la nôtre. On rentre dans des formes d'autogestion pour la vie. C'est en un sens un bien commun - mais le commun est multi espèces. Il inclut des cerfs, des sapins argentés, des lichens, des prairies fleuries, et des bactéries nitrifiantes²⁶.

Posséder pour rendre

La propriété classique est une liberté de prendre, le droit de jouissance un droit de se servir. Ici s'esquisse un droit de propriété comme droit de rendre, une alterpropriété comme liberté de restituer. Il crée des territoires ouverts. Il s'offre aux usagers non humains et humains plutôt qu'il ne confisque exclusivement un espace. Ce n'est plus une prise de terre, mais une restitution. Une dé-propréhension depuis l'intérieur du droit propriétaire. Cet usage étrange du droit permet paradoxalement de désincarcérer la propriété du mouvement des enclosures. C'est un usage impropre du droit libéral de propriété : un droit d'impropriété.

Ajoutez à cela une campagne de financement citoyen par une plateforme de financement participatif sur internet (HelloAsso), où chacun peut contribuer à sa mesure à l'acquisition collective, et vous avez le projet « Vercors Vie Sauvage » : acquisition foncière associative d'un foyer de vie destiné à la libre évolution. Les forêts vierges de demain, « libres pour l'éternité », suivant la formule de Gilbert Cochet. Or la forme la plus fiable de l'éternité qu'on connaisse en Occident libéral, c'est la propriété privée...

Dans une inversion du rapport entre paiement et jouissance, il s'agit là d'un engagement à payer pour *laisser* quelque chose en libre évolution. Le concept est paradoxal : détourner à plusieurs, dans une mobilisation citoyenne par le don, le droit absolu et exclusif de la propriété privée, non pas pour une jouissance personnelle, mais pour une radicale restitution à d'autres formes de vie. Cela donne une réponse parmi d'autres à la lancinante question des humains qui savent d'où ils viennent : comment restituer quelque chose à nos environnements donateurs ? On pourrait

²⁶ Pour une réflexion d'un autre type sur le lien entre la notion de « communs » et les non humains, voire les billets de Lionel Maurel : <https://scinfolex.com/2019/01/10/communs-non-humains-1ere-partie-oublier-les-ressources-pour-ancrer-les-communs-dans-une-communaute-biotique/>

imaginer acquérir par là un certificat, encore inexistant, non de propriété, mais d'appartenance à la terre²⁷.

On peut évoquer un instant sur les effets sociaux de ce type de projet. La réserve du Grand Barry, inaugurée en 2014, est un exemple intéressant : loin d'éloigner ces espaces protégés des populations locales, elle s'ingénie à les leur restituer, sous une forme différente de celle de l'exploitation économique : sous la forme d'une réconciliation et d'une reconnaissance. Cela passe par des interventions à l'école, sous la forme d'éducation à l'environnement local, ou par des initiatives auprès des citoyens de la commune qui abrite la réserve. Cela consiste par exemple à présenter aux habitants les animaux en présence sur la réserve (en montrant les images capturées au piège-photo sur le site). L'enjeu est de réapprendre qui habite les lieux avec nous. De rappeler la richesse du monde vivant alentour à des riverains qui parfois l'ont oubliée, ou s'en désintéressent. De retisser des liens entre eux et leur propre paysage, de manière à ce qu'ils puissent être fiers d'abriter un tel lieu.

Le fait de laisser la forêt en libre évolution n'implique donc pas que les humains ne puissent pas tisser des relations à la forêt. Ce n'est pas qu'on ne peut pas avoir ici des usages ou des pratiques de la forêt, c'est qu'on ne peut rien y exploiter ni y prélever. Mais les détracteurs répondent invariablement que si l'on ne peut rien prélever, on ne peut rien y faire. C'est tout de même le signe d'une civilisation bizarre, cette assimilation du faire au prélever : il y a des faires, des relations au milieu, qui n'impliquent pas d'extraire, d'exploiter ou de prélever, et elles ne sont pas moins réelles, moins puissantes, moins sérieuses. Ce n'est pas une absence de relation à la forêt qui est défendue dans ces lieux, mais une autre relation à la forêt, comme reconnexion. D'abord, lutter contre l'extinction de l'expérience. Parmi mille choses, l'un des enjeux est de répondre à l'absence de lien vécu avec la forêt. L'ASPAS, par exemple, pourrait envisager, à la suite d'initiatives déjà prises en ce sens, des projets qui, sans fragiliser la libre évolution, se donneraient pour mission d'accueillir des gens qui ne connaissent plus rien de la forêt. L'un des projets envisagés serait de fait venir des petits groupes scolaires de la banlieue de Lyon, en lien avec des associations qui travaillent sur ces enjeux de donner accès à la nature à des populations urbaines défavorisées. C'est un engagement sur le droit à la nature, le droit à faire l'expérience de ce qu'est une forêt quand on la laisse se déployer. Une sorte d'éducation populaire à la forêt.

La limite de ces initiatives d'acquisition foncière de foyers de libre évolution tient dans leur force même : dans quelle mesure le droit de propriété adossé à celui des associations est-il capable de conférer une *durée suffisante* à la protection pour qu'elle agisse à l'échelle des siècles ? Le grand enjeu est la pérennisation de la libre évolution de ces petits espaces, à des échelles de temps que les institutions actuelles ont du mal à manipuler. De l'avis de certains juristes, le nouage du droit de propriété et de droit des associations constitue un des montages les plus efficaces dans l'état actuel du Droit. Mais les défenseurs de ces projets réfléchissent à des mesures plus solides, pour assurer à quelque chose une presque-perpétuité de cette protection. Faut-il chercher le statut de Fondation, dont les principes sont inamovibles, pour désamorcer le risque que sur quelques décennies, l'AG de l'association fasse glisser le principe de gestion bien loin de la libre évolution ? Faut-il s'inspirer de nouveaux points de lois, comme l'« obligation réelle environnementale » de 2016, forme de

²⁷ Et l'ASPAS songe d'ailleurs à un site internet qui générerait en fonction du don, en rendant visible sur une carte la quantité d'espace que le don a permis de restituer,

servitude qui permet de laisser le territoire sans exploitation²⁸ ? Ou aller exhumer le principe juridique d'« indisponibilité », très présent dans l'histoire du droit, mais plutôt en déshérence aujourd'hui ? La réflexion est en cours.

D'une cathédrale l'autre

On a vu comment cette action se donnait les moyens d'éviter les écueils du rapport de force inégal, de la pérennisation de la protection, mais la question importante, centrale, reste néanmoins : ce type d'action est-il vraiment crédible au regard de l'intensité de la crise actuelle du monde vivant, si ce ne sont que des parcelles ?

Ce qui pose question dans cette affaire, c'est la *commensurabilité* : ce type d'action est-il un bon exemple de levier d'Archimède pour des actions écologiques d'envergure ? On pourrait avancer qu'il n'y a pas de commune mesure entre cette idée microscopique et la crise qui est la nôtre : « On est en train de détruire le monde vivant, diront certains, et vous parlez de reconstituer des confettis. On brûle la cathédrale, et vous brandissez comme solution la restauration du bénitier ». Cette objection recèle en fait une mécompréhension philosophique profonde de la nature du vivant.

Au moment de l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, on a vu fleurir sur les réseaux sociaux des mêmes troublants. Il s'agissait de photos de jungles saccagées, de plages salies, de forêts exsangues, de fonds marins pollués, et sous chaque photo était écrit : « *Rebuild this cathedral.* »

Cette image puissante voulait rendre visible la disproportion des moyens financiers et de la mobilisation entre deux cas de destruction de choses profondément précieuses. Il y a de la justesse dans ce montage. Mais comme toutes les métaphores, cette image est un obstacle à d'autres égards. Car le vivant n'est pas une cathédrale en flamme, c'est un feu qui s'éteint. Le vivant est le feu lui-même. Un feu germinatif. C'est là une autre métaphore, dynamique, historicisée, loin de l'imaginaire statique de la cathédrale : une métaphore qui fait mieux justice à l'originalité du fait vivant.

Pour ne pas se laisser piéger par les analogies, il faut expliciter la limite de la métaphore de la cathédrale en flamme pour dire l'état de la biodiversité. L'analogie avec la destruction d'un monument de culture implique l'idée de perte irréversible et définitive. Mais le vivant, du point de vue évolutionnaire et écologique, ne doit pas être pensé seulement comme un monument rasé par des « barbares ». Comme un patrimoine construit de main humaine, qu'on peut détruire définitivement. Comme ces langues locales perdues définitivement. Comme le temple grec-romain de Baalshamîn dynamité par Daech à Palmyre. Le vivant n'est pas un patrimoine au sens humain, fait de main humaine, figé et fragile, inflammable, c'est avant tout un *feu créateur*. Ce n'est pas nous qui l'avons fait, c'est lui qui nous a fait²⁹.

Par la métaphore du « feu », j'entends ici que la biosphère peut bien être réduite, appauvrie, affaiblie, il suffira de quelques braises et d'un soulèvement des contraintes (des niches écologiques qui se libèrent, des conditions plus clémentes) pour que le vivant foisonne, se répande, se multiplie dans toutes les directions. L'absence de vie quelque part n'est jamais que son empêchement obstiné et sans relâche par des conditions extérieures à elle, luttant contre l'abondance vitale infatigable.

²⁸ Ce qui est contrôlé par un tiers avec qui le propriétaire contracte, et ce sur une durée de trente ans (le projet de loi prévoyait la perpétuité, mais cette dernière mesure n'est pas passée dans la loi de 2016). Merci à Sarah Vanuxem qui a attiré mon attention sur cet élément, et pour sa relecture généreuse et critique de ce texte.

²⁹ Par vivant, j'entends ici l'ensemble des dynamiques et des processus de l'éco-évolution. Notre Dame a quelques siècles, là où une lignée d'abeilles, de bactéries, d'orang outan ou d'humains portent en eux 3,8 milliards d'années de transformation des vivants.

Par « créateur », j'entends que cette radiation vitale peut toujours inventer des milliers de formes nouvelles. La force originelle du vivant, qui s'exprime depuis plus de trois milliards d'années d'évolution, tient en un mot : c'est la prodigalité³⁰. L'« absurde prodigalité³¹ » de la vie, sa puissance junglesque de reprise, sa tendance à surabonder en torrent sont telles, que si les conditions de vie redeviennent favorables, d'une brasse, d'un petit milieu (tant qu'il est écologiquement assez vivace) peut renaître une vie florissante, capable de radiations évolutives majeures. Mais pour cela, il faut chérir les dernières braises. Et pas sous la forme fantasque des spécimens de zoo : sous la forme de populations animales et végétales vivantes, dans des milieux protégés et intégrés (car l'habitat d'une forme de vie n'est que le tissage de toutes les autres). Il faut à ces milieux une grande connectivité, et des effectifs suffisants pour assurer une robustesse génétique et une capacité à changer, à s'adapter aux métamorphoses environnementales qui nécessairement arrivent dans le sillage du réchauffement climatique.

Pour comprendre la nature évolutive de la biosphère, il faut la penser comme un feu vivant, un *feu prodigue* – cela dit sans le moindre mysticisme, si ce n'est celui, tranquille, exigé par le spectacle de l'évolution hors de nous et en nous.

Le naturaliste Gilbert Cochet en donne un exemple concret, parmi mille autres : « En 1998, le barrage de Maisons Rouges, sur la Vienne, est effacé. Un boulevard est alors ouvert aux poissons migrateurs. Dans les mois qui ont suivi, les lamproies marines et les aloses sont revenues se reproduire là où, pendant ¾ de siècle, régnait l'eau stagnante et croupissante ! D'année en année, les effectifs ont augmenté... Des chiffres très probablement proches des 100 000 individus ! Qu'avons-nous fait pour un tel bonheur ? Rien. Nous avons seulement défait le funeste forfait de béton qui avait stérilisé le bassin de la Vienne pendant une trop longue période. Insistons bien. Il n'y a pas eu de pisciculture de lamproies ou d'aloses ! Elles sont revenues toutes seules, sans notre aide mais, par contre, sans notre contrainte³². »

Protéger les braises

L'idée de protéger des foyers de libre évolution a une certaine commensurabilité avec l'ampleur de la crise du vivant actuelle, parce qu'elle parie sur cette propriété du vivant : c'est un feu et pas une cathédrale, un feu qui se reconstruit tout seul, se déploie, crée mille formes, dès qu'on lui laisse de la place et du temps³³. Et ce n'est pas une coïncidence, car ceux qui ont imaginé ce dispositif sont

³⁰ Sébastien Dutreuil a rappelé cela magnifiquement dans sa réflexion sur la conception de la vie au fondement de l'hypothèse Gaïa, dans son article « Quelle est la nature de la terre ? » dans F. Aït-Touati, E. Coccia (dir.), *Le cri de Gaïa*, Paris, La Découverte, à paraître. Il écrit : « Tout se passe comme si les travaux scientifiques sur Gaïa avaient été menés sur la base d'une conviction jamais interrogée : les forces biotiques et vitales exercées sur l'environnement ou le milieu ne connaissent pas de limites et excèdent toujours les forces physiques, chimiques et géologiques.[...] Certains passages témoignent de cette intuition métaphysique sur le caractère expansif de la vie : "La vie tend à croître jusqu'à ce que les ressources en énergie ou en matériaux fixent une limite. Il est probable qu'une planète soit ou bien dénuée de vie, ou bien pullule de vie [it teems with life]. Nous suspectons qu'à une échelle planétaire, une vie éparse est un état instable impliquant une naissance récente ou une mort imminente." » La citation de Margulis et Lovelock vient de 1974 "Biological modulation of the Earth's atmosphere", *Icarus*, 21, 4, p. 471-489., p. 486.

³¹ C'est une intuition de cette aventure du vivant que transcrit Nietzsche quand il soutient que tout générosité est surabondance de force : « ...l'aspect d'ensemble de la vie n'est pas la détresse, la disette, mais bien plutôt la richesse, l'opulence, même l'absurde prodigalité, — là où on lutte, on lutte pour la puissance. » Nietzsche, *Le crépuscule des idoles*, Trad. Patrick Wotling, Flammarion, Paris. : Incursions d'un inactuel, §14.2005 (1889)

³² Voir la lettre *Forêts sauvages*, n°4, p. 4.

³³ Certains pourraient être choqués par cette métaphore : le feu est dans notre histoire surtout utilisé comme image de destruction (par exemple dans la métaphore du colibri contre l'incendie), plutôt qu'image de vie qui se répand. Mais indépendamment des métaphores, la réalité écologique du feu est toute autre chose qu'une destruction spectaculaire et définitive : ce dernier, par exemple dans les grandes forêts nord-américaines, bien que perturbateur (il détruit de la biomasse), est un auxiliaire précieux de régénération des milieux, beaucoup d'espèces ont évolué pour le favoriser, et profiter de ses effets, comme le pin pyrophile ou le geai bleu.

des naturalistes de premier plan, qui ont étudié de près la puissance des milieux à se reconstituer dès qu'on relâche la pression : le retour des pollinisateurs lorsqu'on arrête les pesticides, le retour des espèces de poissons anadromes très haut dans nos fleuves dès qu'on efface les barrages, le retour des prédateurs dès qu'on arrête de les exterminer et que les forêts sont giboyeuses³⁴. Et l'on n'a pas besoin pour cela nécessairement de grands espaces (même si leur effet écologique est très supérieur) : les naturalistes ont montré que même un îlot de sénescence constitué d'un seul arbre vénérable, ou de quelques dizaines d'hectares de forêt, jouent déjà ce rôle de diffuseur de vie, d'interstice de régénération rayonnante, si on lui laisse suffisamment de temps.

Le paradoxe que ne comprend pas notre espèce mammifère chez qui vieillir implique sénescence et déclin, c'est que les forêts ne vieillissent pas comme nous : en vieillissant, elles resplendent et rayonnent. Les forêts anciennes sont des fontaines de Jouvence : elles régénèrent le monde autour d'elles. Plus on laisse une forêt vieillir, plus elle rajeunit, plus elle gagne en puissance de vivification du territoire, plus elle déborde de vie. Pour tout le territoire.

Si le monde vivant était avant tout une cathédrale, la guerre serait déjà perdue³⁵. Si le vivant est un feu, le problème se pose autrement : il est à notre mesure, pour peu qu'on se donne les leviers, la conscience, et la mobilisation. Le problème devient désormais : avant tout, comment protéger les *braises* ? Les braises du vivant partout autour de nous, dans nos jardins, nos villes, dans les forêts, les montagnes et les champs. Et comment maintenir et recréer les conditions pour que ces braises reprennent : habitats, milieux sains et sans intrants chimiques destructeurs, populations connectées génétiquement, habitats non fragmentés, foyers de libre évolution protégés, corridors pour les relier...

On peut dès lors sortir de la sidération liée à l'imaginaire de la perte des espèces comme perte irréversible de patrimoine culturel, vouant la Terre à être un champ de ruines fumantes. C'est un mauvais modèle, qui recèle encore un anthropomorphisme erroné : la projection sur le vivant de schémas construits par nous. Il faut assumer jusqu'au bout l'inversion cosmique : c'est le vivant qui nous a fait, nous et tous les autres.

Si l'action est possible, alors, c'est parce que la force originelle du vivant depuis des milliards d'années, c'est la prolifération créative de variations, l'abondance de propositions vitales, la largesse dans le don, la multiplication des différences : la biosphère est un feu vivant qui recouvre la terre, et il peut toujours repartir si l'on sait protéger les braises. Les attiser. Leur donner des sanctuaires ouverts contre les nouveaux barbares.

À la lumière de cette métaphore, que deviennent les réserves rendues aux autres formes de vie, les forêts sauvages, les zones protégées : tous ces *foyers* de libre évolution ? On saisit désormais pourquoi j'ai choisi pour unifier cette idée le mot de « foyer » : ces lieux sont des foyers qui protègent les braises du vivant et irradient. Ce sont des foyers vivants, communs, ruisselants de vie : « foyers » parce que c'est de *là* que tout peut repartir. Des foyers ouverts (on peut rentrer, ils

³⁴ Lire à cet égard Stéphane Durand, Gilbert Cochet, *Réensauvageons la France*, Arles, Actes Sud, 2018.

³⁵ Et de fait, certaines créations de l'évolution vont disparaître à jamais : des espèces, certes, mais plus grave, des plans de construction entiers d'organismes vont probablement disparaître, issus de centaines de millions d'années de *design* aveugle, des créations extraordinaires qui exigent des combinaisons improbables d'histoire évolutive, de variation génétique et épigénétique, et ne se reproduiront jamais. Cette mémoire disparaît en fumée. Mais la biosphère en elle-même n'est pas mise en danger par notre action, elle survivre quoi qu'il arrive aux atteintes qu'on lui fait. Le problème est ailleurs : ce sont nos relations au vivant qui seront détruites, or ces relations nous constituent, du dehors comme du dedans. Ce ne sont pas les braises du vivant en soi ou en général qui sont en dangers, mais les braises du vivant qui nous a construit et avec lequel on a coévolué depuis que le genre humain est apparu.

peuvent sortir), où l'on protège jalousement les braises, origines multiples pour des départs de flammes à venir. Des foyers de résistance vive, comme des contre-feux opposés à la guerre productiviste qui est faite aux milieux³⁶. Pour aviver les braises du vivant. Et maintenir les potentiels pour que ce monde abîmé s'embrace de vie à nouveau.

La nouvelle guerre du feu

L'histoire de l'ancienne guerre du feu, c'est celle d'une mobilisation, d'une attention de toute la tribu pour protéger les braises, chaque jour. Pour empêcher qu'elles s'éteignent dans les âges farouches. En un sens, l'enjeu est toujours le même : c'est la nature du feu qui a changé. Il s'agit aujourd'hui de défendre les braises du vivant, les chérir, les attiser, pour qu'elles reprennent d'elles-mêmes et répandent à nouveau leur chaleur, leur lumière, leur générosité. Les protéger de mille manières, et les foyers de libre évolution n'en sont qu'une parmi tant d'autres à inventer.

Voilà la nouvelle « guerre du feu » : ce sont les braises du feu vivant qu'il faut désormais protéger. Et c'est une guerre contre nous-mêmes cette fois. Mais attention. Pas contre nous même comme espèce. Pas comme totalité. Pas comme destin nécessaire de l'humanité. Il faut à mon sens critiquer la misanthrope latente de certains imaginaires de la protection de la nature, qui circulent dans les associations. Ce ne sont pas les humains « en général » qui sont en cause, mais la dérive d'une forme économique et politique tardive, d'un métabolisme social ravageur, d'un rapport au monde particulier, qui s'est érigé en norme et en Progrès : quelque chose comme un extractivisme productiviste financiarisé, élargissant les logiques marchandes à tout ce qui devrait en être exclu, et incapable de toute sobriété heureuse. Adossé à une culture tardive de « cheapisation » du vivant : c'est-à-dire au processus qui simultanément le dévalue ontologiquement, le dépolitise, et le convertit en matière première bon marché³⁷. Mais les humains sont aussi la solution au problème posé par certaines activités humaines et leurs logiques systémiques.

La « nouvelle guerre du feu » reprend et subvertit, dans notre conjoncture du troisième millénaire, le mythe du projet humain dans son rapport à la nature. Les modernes ont cru qu'il s'agissait d'un projet de domination et de conquête du tissu du vivant, au profit de la société humaine auto-extraite des communautés biotiques. Mais cette vision est provinciale et tardive : le voyage des humains depuis trois cent mille ans, dans leur rapport avec le monde vivant, c'est en fait, sous mille visages culturels incompressibles, sous toutes les latitudes, un projet d'habitabilité. Un projet, non d'appropriation du monde, mais de s'approprier *au* monde. Le feu utilisé par nos ancêtres humains depuis plus de cinq cent mille ans est d'abord source de vie, et pas arme de destruction. Ce voyage humain est indescriptible, mais en un sens, il tient en une phrase : rendre la vie vivable et le monde habitable³⁸. Or la découverte consciente de la pensée écologique récente, que d'autres peuples activent déjà tous les jours dans leurs relations au vivant, c'est que la vie n'est vivable pour les humains que si elle l'est pour le tissu du vivant dans son ensemble. Que le monde n'est habitable

³⁶ Ces foyers sont une des figures possibles de cette « part sauvage du monde » que défend Virginie Maris, dans son livre *La part sauvage du monde*, Paris, Seuil, 2018.

³⁷ Voir Raj Patel, Jason Moore, *Comment notre monde est devenu cheap*, Paris, Flammarion, 2018.

³⁸ Les peuples humains, dans leur diversité culturelle, ont exploré un espace des possibles des manières de vivre, mais cet espace n'existe pas a priori, il est ouvert par l'exploration-même. Tout l'enjeu est de l'explorer en maintenant la possibilité des explorations futures : en chérissant l'ouvert du possible, et donc la durabilité des conditions de vie, des tissages qui nous maintiennent en vie tous ensemble. La soutenabilité est donc une condition nécessaire de l'aventure humaine.

pour nous que s'il l'est aussi pour les autres vivants, puisque nous ne sommes qu'un nœud de relations tissé aux formes de vie.

Si ce motif un peu daté de la guerre du feu est intéressant aujourd'hui, c'est qu'il rappelle la nécessité du lien entre avenir des humains et sauvegarde des braises du vivant. Leur caractère inséparable. Comme dans cette vieille histoire, il n'y aura pas de salut de la tribu sans un engagement collectif pour les braises. Veiller ensemble sur les braises du vivant. Mais surtout, cet engagement collectif ressemble par-là moins à un mot d'ordre abstrait et volontariste, qu'à un protocole d'action précis : il est plus pertinent, plus à échelle, plus réalisable, de protéger des braises, que de se jeter avec seau d'eau dans une cathédrale en flamme, ou de paniquer et prier sur le parvis devant son impuissance supposée.

La dernière inconvenance

La métaphore d'une nouvelle guerre du feu, enfin, active l'idée duale, souvent perdue de vue, qu'il faut bien protéger le vivant, mais paradoxalement, comme quelque chose de plus fort que nous, de plus ancien que nous. Une force, un tissu, un processus qui nous a fait. Dans notre tradition culturelle, notre préjugé est que ce que l'on doit protéger est toujours plus faible que nous, plus vulnérable, du *mineur*³⁹. La protection de la nature est bien plutôt ce paradoxe rarement mis en lumière : protéger du plus puissant que nous. Veiller sur les braises d'un feu prodigue. D'un feu ambivalent, car comme le feu, le vivant n'est pas là pour nous, il n'est pas bienveillant, il est toute générosité, mais il peut être dangereux, il faut négocier avec lui. Lutter pour le vivant, ce n'est pas patrimonialiser des cathédrales, c'est attiser du feu.

Et justement, la métaphore de défendre le *feu* active bien les passions protectrices, mais loin de la mégalomanie étrange des attitudes compassionnelles envers la « nature » : ces attitudes qui pensent la protection du vivant sur le modèle de la protection des vulnérables, enfants, handicapés, des êtres sans défense dont nous sommes responsables. La métaphore du feu restitue au vivant les paradoxes qui nous lient à lui : il n'est pas en notre pouvoir, mais il est à défendre ; il est notre monde mais il est aussi ces braises incertaines ; il est fragilisé par nos atteintes mais plus puissant que nous le sommes ; il appelle notre protection, mais il est bien plus grand que nous. Le défendre, c'est l'aviver. C'est d'ailleurs pour cela que les seules formes de protection pertinentes consistent à parier sur *ses* puissances propres : nous n'avons ni les moyens ni les compétences pour « sauver » le vivant par interventionnisme technologique, design artificiel d'un nouvel écosystème-Terre, pollinisation par drones, géo-ingénierie : c'est en tant que ses puissances nous dépassent que le vivant est le seul à pouvoir se régénérer, si nous le laissons faire, si nous lui restituons les conditions pour qu'il exprime sa résilience et sa prodigalité native⁴⁰. Attiser ses forces intimes, en aidant simplement à la reconstitution de ses propres cascades trophiques. Protéger ce qui nous dépasse et

³⁹ Philippe Descola a montré dans *Par-delà nature et culture*, Gallimard, Paris, 2005, que le schème de relation de la protection est asymétrique dans le naturalisme. Ce paradoxe que la défense du vivant est une protection de plus puissant que nous permet de répondre à ceux qui critiquent l'idée même de « protection » de la nature comme le dernier colonialisme, comme une pratique dont l'idéologie embarquée impliquée un rabaissement de ce qu'elle protège. Parler de « défense des braises du vivant » permet d'esquiver certains héritages problématiques de l'idée de « protection de la nature ».

⁴⁰ C'est ici un argument technique, et non moral, contre la géo-ingénierie et les bio-ingénieries de substitution aux « services écologiques ». Cette capacité régénératrice est spectaculairement visible sur l'ancien site de Tchernobyl, dont la prodigalité en vie sauvage revenue est aujourd'hui bien documentée.

nous inclut. L'anthropologue des plantes canadienne Natasha Myers le formule ainsi : « Il nous faut collaborer et comploter avec les plantes pour cultiver de nouveaux mondes⁴¹. »

On s'est, à certains égards, trompés sur le logiciel, sur la métaphore fondamentale de la protection de la nature : ce n'est pas de la protection, et ce n'est pas de la nature (au sens d'entité patrimoniale, figée, destructible comme une cathédrale). Dans le contexte qui nous occupe ici, il s'agit de changer d'imaginaire conceptuel : protéger la nature, ce n'est pas prendre en charge de manière surplombante des temples vulnérables, passifs, impuissants, c'est aviver les braises d'un feu multiforme, qui se construit se reconstruit sans cesse.

Et nous sommes voués à multiplier les métaphores, pour pister les manifestations métamorphiques de ce qui est à l'origine de toutes les métaphores, la vie.

C'est en ce sens enfin qu'il est important de ne pas conclure que défendre les foyers de libre évolution est tout juste bon pour les « écolos » : ce n'est pas d'abord au nom d'un amour des fleurs et des bêtes qu'il y a du sens à protéger ces espaces, c'est au nom de la protection des relations constitutives qui nous tissent au monde. Au nom de l'impératif, clair comme de l'eau de roche, de protéger le monde qui nous fait. Il ne pas s'agit pas de protéger le vivant parce qu'il est utile pour nous en services quantifiables, ni parce qu'il est vulnérable et appelle notre compassion ; mais pour ses puissances mêmes, ces puissances qui nous ont fait tissés à toutes les autres formes de vie, qui nous font chaque jour encore.

Le discours compassionnel envers la nature en général a sous cette lumière quelque chose de loufoque : il révèle son ignorance de ce qu'il prétend chérir. Le monde vivant est notre environnement donateur, il est les instruments qui nous sculptent, nous nourrissent, nous maltraitent, nous font jubiler, il fourmille de puissances avec qui négocier : il n'est pas un chaton maltraité sur internet, dont la figure active les instincts néoténiques d'attendrissement et d'apitoiement. C'est là un biais de modernes tardifs, qui vivent dans un monde *fait* de main humaine, et prennent pour modèle de la nature l'animal battu ou d'abattoir, ou l'ours polaire victimisé.

Les gorges de la Lyonne, qui doivent accueillir la réserve à venir « Vercors Vie Sauvage », nous apprennent l'impropriété de cette attitude qui essentialise dans le vivant sa *vulnérabilité*, qui ne prend qu'elle en compte. Lorsqu'on y avance, écorchés de buis, étourdis des myriades de chants d'oiseaux, immergés dans la sexualité orgiaque des pollens, bourdonnés de mille formes de vie industrielles et cosmopolites, pour une journée, vivre *en minorité*, sous les parades amoureuses des aigles, on sent du dedans l'inconvenance de parler de la nature comme d'une petite chose fragile qu'il faudrait « sauver ». On perçoit tout à coup le mythe de toute-puissance obscène que paradoxalement cette compassion recèle (l'enfer est pavé de bonnes intentions). Le vivant est notre monde, comme tissage de formes de vie qui exigent des égards. Ce sont des puissances qui appellent des négociations incessantes pour vivre d'elles et vivre avec elles. Des puissances épaisses de temps et bruissantes d'ancestralités, à traduire, à influencer, à composer malgré leur réticence, pour inventer un milieu cosmopolite. Mais ce n'est pas le dernier innocent sans défense à sauver, c'est un feu prodigue à abriter, à raviver, un Feu À Défendre. Protéger ce monde, ce n'est pas sauver les innocents : nous sommes le vivant qui se défend.

⁴¹ Phrase prononcée au colloque « Devenir plante » tenu à l'École normale supérieure Jourdan (Paris) en 2017.

Loin de l'effondrement

L'exigence intellectuelle et politique ici, c'est de tenir ensemble ces deux dimensions qui semblent paradoxales : la *réalité* de la crise écologique (une espèce sur huit pourrait disparaître dans les décennies qui viennent), et la *prodigalité native* du vivant (de quelques dizaines de castors survivants en France au milieu du vingtième siècle, il y en a aujourd'hui plus de cinquante mille, du seul fait du relâchement des contraintes sur leur habitat et des politiques volontaristes de protection). Pour le dire de manière crue : la biosphère n'est pas en train de disparaître. Affirmer comme le font complaisamment certains, qui croient sincèrement défendre la cause du vivant, que « la vie sur Terre est en train de s'effondrer » est au mieux vague (que signifie s'effondrer, en un sens précis ?), au pire parfaitement erroné et gratuitement millénariste (si l'on prend la métaphore au sérieux et qu'on imagine l'effondrement du vivant comme celui d'un immeuble, ou d'un système, la métaphore est sans pertinence, car les grandes fonctionnalités écologiques et évolutives ne sont pas en passe d'effondrement).

En un mot, le vivant ne « s'effondre » pas : le vague de cette formule, ses relents apocalyptiques, ne font pas justice au vivant (ni à nous : il y en a encore de la mégalomanie anthropocentrique dans cette affaire). Non, la biosphère ne « mourra » pas : ce sont des myriades de formes vivantes et de relations entre vivants qui sont en danger, des tissages immémoriaux, et enfin nos relations constitutives avec le vivant actuel (et pas le vivant en soi) qui sont en passe de disparaître.

Il est nécessaire de faire justice au caractère paradoxal de la situation : de bien connaître ce qu'on entend protéger, pour ne pas se complaire dans des apocalypses caricaturales et autoréalisatrices (si « tout est foutu », d'abord l'énergie protectrice se perd, ensuite on ne sait même pas où l'appliquer pour changer de cap). Tenir ensemble des constats parfois paradoxaux : maintenir la probité empirique dans la compréhension de ce qui a lieu, contre les envolées prophétiques. Par exemple, en Europe Occidentale, il s'agit de tenir ensemble le caractère catastrophique de la perte de la microfaune (au premier chef les insectes et les oiseaux des champs) tout en reconnaissant le retour et la vivification prodigieuse de la macrofaune dans des paysages antérieurement désertés (retour des vautours, des gypaètes, des bouquetins, augmentation des cerfs et des chevreuils, retour des saumons dans l'Allier, et des dizaines d'autres cas...⁴²). Et certes, du point de vue des fonctionnalités des milieux, ce qui disparaît est plus grave que ce qui revient - mais cela indique le bon ennemi : c'est la chimie de l'agrobusiness et l'usage massif des intrants qui émerge de ce diagnostic comme le responsable majeur de cette crise précise.

Il est nécessaire de formuler le problème avec la justesse requise, pour ne pas instiller la mégalomanie humaine du progressisme jusque dans la *critique* de la modernité techno-industrielle : nous ne mettons pas le Vivant en danger - mais ce qui se passe n'en est pas *moins* grave ni tragique pour autant, et ne permet pas un instant de continuer le *business as usual*. Ce que nous mettons en danger, ce sont des milliers de formes vivantes, des pans de la diversité, et enfin, ce sont nos relations constitutives avec le monde vivant qui nous tient, donc nos conditions de vie, comme le faciès des espèces et des écosystèmes qui ont partagé avec nous l'aventure de l'évolution sur ces dernières centaines de milliers d'années. Et c'est bien suffisant pour changer complètement de rapport au monde, de rapport à la production, de rapport à l'exploitation, de relations au vivant.

⁴² Lire à cet égard *Réensauvageons la France*, de Gilbert Cochet et Stéphane Durand, Actes Sud, 2018.

Réaligner les alliances

Bien sûr, ce projet de créer des foyers de libre évolution ne « sauvera pas le monde », mais il est un bon exemple du type d'idées aux mains puissantes dont il faudra inventer des myriades pour sauver ce qui doit l'être. Et il peut servir d'étendard à une nouvelle « guerre du feu », dont les formes doivent être multiples.

Un enjeu important de cette initiative réside dans la capacité à relier ces foyers de libre évolution au reste du territoire : il s'agit de les penser dans une vision intégrée de la forêt⁴³.

Car sinon ces initiatives semblent manifester un désintérêt pour le reste du territoire humanisé, qui fait passer leur défense des forêts sauvages pour une lutte au profit de la nature *seule*. Or comme nous héritons malheureusement d'une conception *dualiste* des rapports entre « Humains » et « Nature », dans l'inconscient collectif, lutter *pour* la nature semble se faire *contre* les humains : à leur détriment. Or ici les intérêts des vivants, humains compris, sont indiscernables : c'est une logique des relations qui s'impose, elle nous force à sortir des logiques dualistes où le bien de l'un se fait nécessairement au détriment de l'autre.

Avec les réserves, par exemple, l'ASPAS ne revendique pas la libre évolution comme devant avoir le monopole de la gestion de toutes les forêts. L'idée n'est pas de transformer tous les massifs forestiers en forêts en libre évolution, où le prélèvement et l'exploitation seraient interdits. Les foyers de libre évolution s'articulent à d'autres espaces forestiers où méritent de s'imposer d'autres types de gestion : de l'exploitation soutenable, avec des futaies irrégulières, multispécifiques, respectueuse des logiques de la forêt, comme dans le modèle Pro Sylva ; des alternatives de gestions fines et diplomatiques, comme dans le réseau Alternatives forestières⁴⁴ ; des forêts jardins permacoles, des forêts habitées où se maintiennent des usages de prélèvement (cueillette sauvage, ramassage de champignons et de bois). Il faut penser ce continuum comme une gamme d'usages et de relations. Il y a d'un côté des usages d'exploitation qui méritent d'être défendus, lorsqu'ils sont soutenables. Il y a de l'autre des usages non exploitants, mais impliquant du prélèvement (cueillette d'herboriste...). Mais la libre évolution est *aussi* un certain usage : une relation avec la forêt, un tissage à la forêt. On y vient pour s'immerger dans la vie des autres, sans laisser de traces ; mais c'est aussi une relation intense entre forêt et monde humain, parce qu'elle constitue une fontaine de vie qui ruisselle autour et vers les autres formes de la forêt pour les vivifier.

Les foyers de libre évolution sont une alternative parmi d'autres, qui se positionne dans un camp bien précis : la famille des rapports soutenables à la forêt. Cette famille regroupe une alliance d'alternatives de gestion des milieux forestiers dont le dénominateur commun est de défendre des égards ajustés à l'égard des logiques intimes de la forêt. Elles sont surtout unifiées par une cause

⁴³ Merci à Jade Lindgaard d'avoir attiré mon attention sur cet enjeu.

⁴⁴ Un des enjeux des gestions plus « diplomatiques » de la forêt est d'amorcer un « retrait des forçages anthropiques », suivant l'idée de Marina Fischer-Kowalski et al., *Gesellschaftlicher Stoffwechsel und Kolonisierung von Natur*. Ed. G+B Verlag Fakultas, Amsterdam, 1997. Guillaume Christen écrit à cet égard : "Suivant cette perspective, Frédéric Goulet et Dominique Vinck définissent des pratiques de la nature caractérisées par une gestion « par retrait ». Ces modes de gestion plus doux ont notamment été expérimentés autour de la sylviculture naturelle dont les objectifs consistent à retirer des modes d'interventions qui agissent directement sur les écosystèmes forestiers (plantations, traitements sur les jeunes plants) afin de favoriser les dynamiques et les potentialités du milieu, c'est-à-dire à optimiser le cycle de repeuplement des essences en place. L'écosystème forestier acquiert un nouveau statut : ses processus redeviennent des objets utiles et fonctionnels aux logiques de production sylvicole. À défaut d'aménager la forêt, ce modèle cherche à comprendre les potentialités du milieu et à piloter leur rôle et fonction auxiliaire dans les processus productifs." (Lettre de *Forêts sauvages*, N°20, p. 19. Voir aussi Frédéric Goulet, Dominique Vinck, « L'innovation par retrait. Contribution à une sociologie du détachement », *Revue française de sociologie*, 53, (2012) p. 195- 224.

commune : résister et lutter contre les exploitations *insoutenables* de la forêt et des milieux. L'ASPAS est à cet égard en dialogue avec le réseau des alternatives forestières (RAF), concernant les ponts possibles entre les deux approches, et comment protéger des forêts dans lesquelles les propriétaires voudraient maintenir des formes d'exploitation douces.

Il faut donc comprendre les foyers de libre évolution en les replaçant dans une conception intégrée de nos relations *plurielles* à la forêt.

Car ce qui est bon pour un milieu n'est pas unique et univoque. La forêt nous indique différentes relations possibles à elle, différents usages possibles d'elle qui sont tous dotés des égards ajustés à ce qu'est une forêt (qui sont soutenables et respectueux de ses dynamiques), parce que les écosystèmes sont riches de trajectoires potentielles plurielles. Par contre ce qui est mauvais pour un milieu est souvent clair et univoque (réduction de la résilience, de la diversité, des potentiels adaptatifs, des fonctionnalités...).

C'est pourquoi multiplier les alternatives soutenables et attentives aux égards ajustés envers la forêt est une approche qui fait justice à nos relations possibles avec un milieu, à l'opposé de défendre un seul type de gestion dogmatique, au nom du fait que la forêt aurait un seul et même état de vitalité épanouie et de belle santé (la libre évolution) – ou qu'elle n'en aurait aucun (ce qui justifie l'exploitation aveugle, puisque ce ne serait que de la « matière organique » dépourvue de normativité immanente : un bon et un mauvais pour soi-même, indépendant des humains). C'est plutôt que pour une forêt, pour un écosystème, le bon se dit de plusieurs façons. C'est ce qu'on pourrait appeler la *santé polymorphe* d'un écosystème ou d'un milieu de vie. Il existe une analogie avec les humains ici : la maltraitance envers les humains est assez claire et univoque (c'est presque la même pour tous), mais à l'inverse, les possibilités d'épanouissement de chacun sont plurielles, tout en étant ajustées à sa forme de vie.

Imaginer une vision intégrée des rapports à la forêt est crucial parce qu'il s'agit ici de réaligner les alliances : lorsqu'on entend encore et toujours que la libre évolution est une mise sous cloche qui a pour but d'interdire tout usage humain, pour but de protéger la forêt en soi contre *tous* les usages humains, on est confronté en fait à un argument idéologique massivement repris par les exploitants industriels du bois pour monter les défenseurs d'alternatives soutenables de la forêt (qui valorise la cohabitation multi-usages) *contre* la conservation de la nature, présentée comme misanthrope, et excluant les humains du milieu. On subit volontiers cette rhétorique, et les défenseurs d'une gestion plus écologique de la forêt se retrouvent basculés dans le camp de l'industrie extractiviste de la forêt par des effets de langage. Il en est de même lorsqu'on entend que la conservation de la nature défendrait la forêt pour elle-même, contre les humains : c'est une erreur de raisonnement, les foyers de libre évolution défendent bien des *relations* entre la forêt et les humains, des relations riches, sous la forme d'usages de la forêt sans prélèvement ni exploitation, certes, mais qui sont profondément relationnels (on ne sort pas indemnes d'un passage dans une forêt ancienne protégée).

Ce n'est pas une initiative au profit de la nature au détriment des humains, ni pour la nature en tant qu'elle sert le bien-être et la survie des humains : c'est une manière d'agir pour le bien de la communauté inséparable des vivants, dont les humains sont membres. L'enjeu est d'agir pour le bien de la communauté inséparable des vivants, dont les humains sont membres.

Il s'agit de réaligner plus finement les alliances politiques : les ennemis d'un monde soutenable, ce sont les exploitants qui réduisent la forêt à une usine à bois en épuisant l'humus, fragilisant les sols,

réduisant des millions d'hectares de forêt à des plantations industrielles vides d'oiseaux, incapables de se régénérer et de vivifier le territoire autour. Les forêts y sont des plantations qui doivent être nourries de pesticides, d'engrais, pour produire du mètre cube de bois, comme c'est rendu visible dans le documentaire *Le temps des forêts* (François-Xavier Drouet, 2018).

L'alliance réelle qui mérite d'être tissée est ailleurs : elle a lieu entre ceux qui défendent des relations diplomatiques avec la forêt : qui prend soin des interdépendances. Et cette alliance se tisse *contre* les relations insoutenables. .

Les gestions écologiques et soutenables de la forêt de type RAF, par exemple mettent l'accent sur la production de bois tout en respectant les dynamiques forestières ; les foyers de libre évolution mettent l'accent sur la vivification générale permise par ces lieux, sur l'importance de conserver des lieux dont les dynamiques sont autonomes face au réchauffement climatique. Les foyers de libre évolution sont un maillon d'une alliance de rapports différenciés de la forêt, incluant d'autres pratiques soutenables, négociées sur le principe du multi-usage. Il demeure clair, dans le contexte actuel que la majorité de nos forêts peut continuer à servir à une exploitation dès lors que celle-là devient soutenable. Les forêts de libre évolution, plus minoritaires, doivent être un des visages de cette soutenabilité. Toutes ces alternatives peuvent lutter ensemble contre la « malforestation » et la destruction du tissu du vivant, de sa diversité.

On remarquera cependant que cette carte intégrée du territoire forestier a une logique temporelle différenciée : chaque lieu a un rapport différent au temps. Les forêts en libre évolution doivent se déployer à l'échelle des siècles, les forêts plus exploitées ont des temporalités plus courtes, mais toujours attentives aux cycles propres de la forêt elle-même, en fonction de sa structure écologique.

Si tout un massif forestier était comme un corps, les foyers de libre évolution en seraient le cœur, puissant comme un cœur de baleine bleue : il ruisselle de vie autour, vers des territoires où la gestion est active, mais soutenable. Les forêts défendues par le RAF et Pro Sylva seraient les muscles, qui produisent la biomasse qu'on peut prélever de manière respectueuse de la régénération des milieux. Si tout un massif forestier était comme un bassin versant, les forêts sauvages seraient comme de multiples sources qui ruissellent et nourrissent le réseau d'eau vive. Les forêts-jardins permacoles seraient des petits canaux infléchis pour produire des fruits et des plantes pour les humains en s'inspirant des puissances forestières, en leur permettant de se régénérer.

L'urgence est bien de protéger nos habitats, à nous *vivants*. Protéger une forme de vie, c'est protéger son monde. C'est vrai pour les vivants humains et non humains. Et coup de chance, contre tous ceux qui voudraient opposer les causes à défendre : c'est le *même* monde. C'est pourquoi il ne s'agit pas ici d'une initiative d'« écolo antihumanistes » qui voudraient protéger la nature contre les humains caricaturés en « nuisibles » ; pas plus qu'il ne s'agit de protéger la nature comme un moyen pour le bien des seuls humains, suivant le credo moderne. Ce sont les relations qu'il faut protéger, parce que c'est le même monde, notre habitat est leur habitat : le foyer d'une forme de vie n'est que le tissage de toutes les autres.

Levier d'action écologique

Le projet de foyers de libre évolution créés par acquisition foncière est intéressant parce qu'il accumule certains traits hautement désirables aujourd'hui pour un levier d'action écologique

commensurable à la crise. Extinction Rébellion, par exemple, inspire les citoyens en mal de radicalité, justement ulcérés par la compromission infinie de nos politiques. Voici de la radicalité : ici plus de compromis avec les exploitants, omniprésents dans la gestion des territoires publics. Plus de pouvoir des lobbys de l'agrobusiness ou de la chasse, pour *une fois* ils sont à la porte. Une prouesse des défenseurs du feu.

Nous voulons de l'effectivité ? En voici : contribuer aux forêts anciennes de demain, parmi les meilleurs puits de carbone de la planète. Nous désirons de la mobilisation collective et citoyenne où chacun contribue selon ses moyens ? Un détournement du règne du monde de l'argent au profit du monde vivant ? Du concret aux effets visibles tout de suite, une lutte manipulable, à taille humaine, et des fruits de l'action amplifiés à l'échelle des forêts primaires potentielles du futur, dans 800 ans, 8 000 ans ? C'est un chemin pour des gardiennes et des gardiens du feu.

Il y a un jeune aigle royal qui plane maintenant en-dessous de nous dans les gorges de la Lyonne. Nous le regardons monter depuis une corniche. Alors que nous explorons le territoire de la future réserve, cherchant discrètement les tanières animales, les hêtres-monde rescapés, un défenseur du projet me dit : « Quand on est là, qu'on lutte pour que cette réserve finisse par exister, on a le sentiment étrange de faire enfin quelque chose. De contribuer à quelque chose de plus grand. De servir à quelque chose, pour une fois ».

C'est vrai que ce lieu vivant est tellement présent, tellement *réel*, face aux annonces creuses sur l'« urgence d'agir » et aux statistiques abstraites d'espèces menacées. Et ce sentiment débloque de l'impuissance généralisée face à l'ampleur des enjeux, face aux moyens d'action qui glissent comme de l'eau entre les doigts. Tout un ancien domaine de chasse, dédié hier au plaisir de la mort, est détourné ici pour attiser l'ardeur de la vie, et celle de nos luttes.

Ce projet ressemble à beaucoup d'égards à un étendard de ce que peuvent être des leviers pour des actions écologiques d'envergure. Si nous nous en emparons, avec le point d'appui qu'est la mobilisation collective, nous pourrions soulever des petits bouts de monde, les vivifier, pour travailler à remettre l'aventure du vivant sur son axe.